AVIS AUX MEMBRES



CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

AVIS AUX MEMBRES Nº 2002-008 Le 22 janvier 2002

Barème des frais - janvier 2002

Veuillez trouver ci-joint le barême des frais 2002 de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CCCPD). Ce barême est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2002.

Michel Favreau Premier vice-président et chef de la compensation

MONTRÉAL: 514-874-0070 TORONTO: 416-367-2463

FRAIS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DERIVES

En vigueur le 1er janvier 2002

(les taxes applicables seront ajoutées)

Frais 2002

1.1	Frais de Compensation (Options et Contrats à terme) - par contrat		
	1.1.1	Client	0,17 \$
	1.1.2	Firme	0,09 \$
	1.1.3	Mainteneur de Marché	0,09 \$
	1.1.4	Frais minimum de compensation - par mois	450,00 \$
1.2	Frais de levée (Options) - par contrat		
	1.2.1	Client	0,33 \$
	1.2.2	Firme	0,33 \$
	1.2.3	Mainteneur de Marché	0,33 \$
1.3	Frais de l		
	1.3.1	Client	0,33 \$
	1.3.2	Firme	0,33 \$
	1.3.3	Mainteneur de Marché	0,33 \$
1.4	Service de données		
	1.4.1	Registre des opérations - par mois	450,00 \$
	1.4.2	Fichier Info Séries - Membre - par mois	450,00 \$
	1.4.3	Fichier Info Séries - Non Membre - par mois	800,00 \$
1.5	Services aux Membres		
	1.5.1	Etats supplémentaires - par état	15,00 \$
	1.5.2	Etats supplémentaires - par page	0,15 \$
1.6	Manuel des Opérations		
	1.6.1	Membre (2 copies gratuites) - par copie	100,00 \$
	1.6.2	Non Membre - par copie	200,00 \$
1.7	Règles		
	1.7.1	Membre (1 copie gratuite) - par copie	150,00 \$
	1.7.2	Non Membre - par copie	200,00 \$
	1.7.3	Mises à jour (Non Membre) - par an	100,00 \$
1.8	Annuaire des membres		
	1.8.1	Livre - par copie	11,50 \$
	1.8.2	Disquette - par copie	20,00 \$
1.9	Documents d'information É-U - par copie 1,0		1,00 \$
1.10	Timbres d'autorisation		50,00 \$

MONTRÉAL: 514-874-0070